

Mesdames,

Votre courriel relatif au Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) nous est bien parvenu et a retenu notre meilleure attention.

Nous vous remercions pour votre engagement militant face à un enjeu démocratique aussi important mais qui passe trop inaperçu.

Nous partageons votre analyse quant aux limites et aux dangers de ce Traité. Sans mécanisme correctif, il risque de justifier toutes les politiques d'austérité actuellement prescrites par la Commission Européenne, de conduire à de dangereux reculs en matière sociale et d'empêcher les États européens d'investir dans une réorientation de leur économie et dans les emplois du futur. Il n'apporte par ailleurs aucune réponse aux enjeux aussi évidents qu'urgents en matière de régulation du secteur financier et d'harmonisation sociale et fiscale à l'échelle européenne.

Reste que le TSCG a été accepté par les dirigeants des États. Dans la mesure où le TSCG est, vu sa ratification par plus de douze États membres, d'ores et déjà en vigueur, nous nous efforçons d'agir là où nous sommes en responsabilité, pour modifier ce qui peut l'être via le dispositif de transposition en droit interne des principes du Traité. Nous voulons par là prévenir toute situation qui enserrerait notre société dans un carcan à l'intérieur duquel il serait impossible de se donner des marges de manœuvre pour le maintien et le développement de politiques sociales ou de redéploiement de l'économie.

Ainsi, les textes de ratification du TSCG ont fait l'objet de discussions serrées au niveau wallon, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif de ces discussions est de traduire le Traité, partout où nous en avons la possibilité, autrement que par une stricte application de la règle d'or budgétaire mais au contraire montrer à tous les États d'Europe et à nos concitoyens qu'une autre voie est possible pour sortir de la crise.

A travers les textes de transposition, nous voulons notamment faire en sorte qu'en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles, la recherche de l'équilibre budgétaire ne se fasse pas au détriment des politiques nécessaires à la résorption des inégalités. Nous souhaitons également, dans le cadre de cette transposition, mettre sur un pied d'égalité l'objectif budgétaire et les objectifs sociaux et environnementaux auxquels les gouvernements concernés se sont engagés via la Stratégie UE 2020. Enfin, nous avons exigé une consultation préalable et systématique des interlocuteurs sociaux et une évaluation au préalable de l'impact redistributif des mesures qui seraient éventuellement prises en application du traité, évaluation qui comprendra une analyse spécifique de l'impact des mesures projetées en termes de genre.

Dans le cadre de la ratification et de la transposition au niveau fédéral, nous défendrons le même point de vue. Et nous nous opposerons à ces textes s'ils ne comportent pas les mêmes garde-fous que ceux introduits après négociation au niveau wallon, bruxellois et de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est de notre responsabilité politique de nous battre là où nous sommes et de mettre en œuvre l'ensemble des moyens à notre disposition pour adapter la portée de ce Traité à l'ensemble des enjeux budgétaires, sociaux et environnementaux qui se posent à notre pays, aux entités qui la composent et à l'ensemble de nos concitoyens.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour démontrer qu'une autre Europe est possible et pour faire levier là où nous sommes représentés pour y contribuer par des mesures concrètes, à la fois redistributives et soucieuses des générations futures.

Restant à votre disposition pour poursuivre le dialogue, nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de notre considération distinguée.

Emily HOYOS & Olivier DELEUZE

Co-présidents d'Ecolo